Louis-Philippe, devenu proverbial, à cause de la dimension vraiment remarquable de son nez. Ce malheureux nez, criblé pendant quinze ans de toutes les flèches de l'esprit des petits journaux, reproduit avec un développement colossal par des milliers de caricatures, avait acquis une notoriété historique. On disait : *un nez à la d'Argout*. On appliquait à son possesseur trop bien partagé le verset du Cantique des Cantiques : *Ton nez est comme la tour du Liban, qui regarde vers Damas;* et mille autres saillies burlesques. Il existe des collections complètes de caricatures sur ce nez fameux, aussi populaire à cette époque que la *Poire* (V. ce mot), symbole grotesque de la tête du roi Louis-Philippe.

ARGOVIE, un des vingt-deux cantons de la confédération suisse; cap. Aarau. Pop. 199,852 hab., dont 107,194 réformés, 91,096 catholiques, et 1,562 israélites; superficie, 1,400 kilom. Il est limité au N. par le Rhin, qui le sépare du grand-duché de Bade; à l'E. par le canton de Zurich, au S. par celui de Lucerne, et à l'O. par ceux de Soleure et de Bâle. Le Rhin, l'Aar, la Reuss et la Limmat arrosent ce pays, sillonné par les chaînons du Jura; le sol, montagneux, est très-boisé, riche en pâturages, fertile en céréales, et produit aussi des vins estimés; nombreuses sources d'eaux minérales et thermales; exploitation de calcaires, gypse, albâtre et grès; élève de bétail pour la boucherie. Industrie active; fabrication de tissus de coton, de soie et de fil, chapeaux de paille, etc. Ce canton, qui n'a été formé qu'en 1798, se trouvait auparavant compris dans ceux de Berne et de Zurich; il forme une république avec gouvernement représentatif. Par la constitution de 1831, les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont séparés; aucune fonction n'est conférée à vie; le pouvoir est confié au grand conseil, composé de deux cents membres, moitié catholiques, moitié protestants; le pouvoir exécutif est entre les mains du conseil de régence, composé de huit membres et du président ou landamman. Le canton d'Argovie, le seizième par son ordre d'admission et le quatrième par sa population, doit fournir à la confédération un contingent de 2,410 hommes et de 69,616 fr.

ARGOWTINSKI-DOLGOROUKI (Moïse-Zacharie, prince), descendant de la maison arménienne des Bagratides, fut élevé à Tiflis; mais, inféodé au système russe et à la politique des czars, il fit à Schamyl une guerre opiniâtre, en qualité de général russe. Il avait déjà servi dans la guerre soutenue contre la Perse, et avait eu le gouvernement du Daghestan; l'empereur Nicolas le prit pour aide de camp et lui conféra tous ses ordres. Il est mort en 1855.

ARGU, Ë adj. (ar-gu — lat. *argutus*, même sens). Fin, subtil, rusé. ‖ Vieux mot.

ARGUANT (ar-gu-an) part. prés. du v. Arguer, dans le sens de Tirer une conséquence.

ARGUANT (ar-gan) part. prés. du v. Arguer, dans le sens de Dégrossir à la filière.

ARGUATION s. f. (ar-gu-a-si-on — rad. *arguer*). Prat. Action d'arguer une pièce de faux.

ARGUE s. f. (ar-ghe — du gr. *organon*, engin, machine; selon d'autres, de *ergon*, ouvrage). Techn. Machine dont font usage les orfèvres et les tireurs d'or pour dégrossir les lingots d'or, d'argent et de cuivre, en les faisant passer à travers certaines filières dont les trous vont toujours en diminuant de grandeur.

— *Bureaux de l'argue*, Bureaux publics établis dans certaines villes de France, à Paris, à Lyon, à Trévoux, etc., où les orfèvres et les tireurs d'or allaient faire dégrossir leurs lingots.

ARGUÉ, ÉE (ar-gu-é) part. pass. du v. Arguer. Accusé de. Il ne s'emploie guère que dans la locution *argué de faux*, c'est-à-dire que l'on soupçonne d'être faux : *Pièce* ARGUÉE *de faux. M. le comte est en mesure de présenter un reçu de la somme tirée par lui, antérieur à l'effet* ARGUÉ *de faux.* (Balz.) *Savait-il que l'argent de l'effet* ARGUÉ *de faux était déposé chez lui?* (Balz.)

ARGUÉ, ÉE (ar-ghé) part. pass. du v. Arguer. Qui a passé par l'argue : *De l'or, de l'argent* ARGUÉ.

ARGUEIL, ch.-lieu de cant. (Seine-Infér.), arrond. de Neufchâtel; pop. aggl. 341 hab. — pop. tot. 500 hab.

ARGUEL s. m. (ar-ghel). Bot. Espèce du genre cynanque, de la famille des asclépiadées. C'est un arbrisseau qui croît en Egypte et en Abyssinie. Ses feuilles sont purgatives, et mélangées quelquefois par les Arabes avec celles du séné.

ARGUELLES (Augustin), homme d'Etat espagnol, né en 1775 à Ribadasella (Asturies), mort en 1844, fut élu député aux Cortès de 1812 à 1814, après avoir rempli des missions diplomatiques en Portugal et à Londres. Son éloquence parlementaire excita parmi les libéraux une admiration telle, qu'ils lui décernèrent les surnoms de *divin* et de *Cicéron espagnol*. Au retour de Ferdinand VI (1814), il fut l'une des victimes de la réaction, et déporté à Ceuta, puis dans l'île de Cabrera. Rendu à la liberté par la révolution de 1820, Arguelles reçut cette même année le portefeuille de l'intérieur; mais un an après il donna sa démission, se réfugia en Angleterre après le renversement de la Constitution, et y resta jusqu'à ce que l'amnistie de 1832 lui eût rouvert les portes de l'Espagne. Nommé de nouveau député, il se montra le constant défenseur des idées libérales, mais sans exagération. Il disputa à Espartero la haute dignité de régent, et fut investi de la tutelle de la jeune reine Isabelle et de sa sœur, poste qu'il occupa jusqu'à la révolution de 1843.

ARGUER v. a. ou tr. (ar-gu-é — du lat. *arguere*, prouver; l'*e* muet et l'*i* qui suivent le radical doivent prendre le tréma : *J'arguë, tu arguës, il arguë. Nous arguïons, vous arguïez*). Reprendre, contredire. ‖ Vieux et inusité en ce sens.

— Prat. Accuser, soupçonner de : ARGUER *de faux une pièce, un acte.* ‖ Absol. :

> Je suis ce juge intègre
> Qui toujours parle, *arguë* et contredit.
> VOLTAIRE.

— v. n. ou intr. Déduire une conséquence d'un fait, d'un principe : *Vous* ARGUEZ *mal à propos de ce fait que... Touché de tant de délicatesse, il* ARGUË *de ce procédé pour vaincre l'obstination de sa mère.* (Balz.)

ARGUER v. a. ou tr. (ar-ghé — rad. *argue*). Techn. Passer par les trous de l'argue l'or, l'argent, le cuivre : *Il est défendu aux orfèvres d'*ARGUER *chez eux leurs métaux.* (Bouillet.)

ARGUEUX, EUSE adj. (ar-gu-eu, eu-ze — rad. *arguer*). Qui tient du reproche, du blâme : *Paroles* ARGUEUSES.

ARGUIN, petite île de l'océan Atlantique, près de la côte du Sahara, en Afrique, par 20° 37' lat. N., et 18° 57' long. O., découverte par les Portugais en 1452. Elle est entourée de récifs très-dangereux, près desquels se trouve le *banc d'Arguin*, que le naufrage de la *Méduse* (2 juillet 1816) a rendu si tristement célèbre.

ARGULE s. f. (ar-gu-le). Crust. Genre de crustacés suceurs, de la famille des siphonostomes : *L'*ARGULE *foliacée est un petit parasite qu'on trouve sur le corps des têtards de grenouille et des épinoches.* (Milne-Edwards.)

ARGULIDE adj. (ar-gu-li-de — de *argule*, et du gr. *eidos*, forme). Crust. Qui ressemble à une argule.

— s. m. pl. Groupe de crustacés suceurs, ayant pour type le genre argule.

ARGUMENT s. m. (ar-gu-man — du lat. *argumentum;* de *arguere*, démontrer). Tout raisonnement apporté à l'appui d'une affirmation : ARGUMENT *concluant.* ARGUMENT *ridicule.* ARGUMENT *irrésistible. Je me moque de ces* ARGUMENTS. (Beaumarch.) *Je vais vous proposer un petit* ARGUMENT *à l'anglaise, qui n'en aura pas moins de force, quoiqu'il n'ait pas tout le clinquant de votre logique française.* (Beaumarch.) *La négation est l'*ARGUMENT *favori de l'ignorance.* (Boiste.) *Le premier consul réfutait succinctement les systèmes erronés qu'on lui proposait, et le faisait par des* ARGUMENTS *précis, nets, décisifs.* (Thiers). *Les* ARGUMENTS *généraux qui ne reposent pas sur l'analyse des faits particuliers n'ont qu'une valeur hypothétique.* (E. Scherer.)

> Chrysippe s'arrêtait de moment en moment,
> Et d'un verre de vin trempait chaque *argument.*
> ANDRIEUX.

> Mais toi, raisonneur faux, dont la triste imprudence
> Dans le chemin du crime ose les rassurer,
> De tes beaux *arguments* quel fruit peux-tu tirer?
> VOLTAIRE.

> J'ai vu nos citoyens s'égorger avec zèle,
> Et, la flamme à la main, courir dans les combats,
> Pour de vains *arguments* qu'ils ne comprenaient pas.
> VOLTAIRE.

— Signifie aussi simplement Indice, preuve pour ou contre : *Jamais le meurtre ne sera à mes yeux un* ARGUMENT *de liberté.* (Chateaub.) *J'allais en Russie pour y chercher des* ARGUMENTS *contre le gouvernement représentatif; j'en revins partisan des constitutions.* (De Custine.) *Les faits sont toujours le meilleur* ARGUMENT *et abrégent la discussion.* (Dupanl.)

— *L'argument irrésistible*, L'argent, parce que rien ne lui résiste : *Comment, Basile, vous avez signé?..... — Que voulez-vous? ce diable d'homme a toujours ses poches pleines d'*ARGUMENTS IRRÉSISTIBLES. (Beaumarch.) ‖ Le poëte Vigée a fait ressortir spirituellement en vers la force que les arguments de ce genre peuvent avoir sur les dames d'un certain monde :

> « Vivre sans aimer est bien triste,
> Et vivre en aimant est bien doux!
> Voulez-vous faire un heureux? voulez-vous?
> — Non. — Mot cruel! Et néanmoins j'insiste.
> Je suis né bon, complaisant. Voulez-vous?
> — Non. — Encor non! N'importe, je persiste.
> De ce moment c'est pour vous que j'existe.
> Je serai votre amant, votre ami. Voulez-vous?
> — Non. — Toujours non!... Je suis capitaliste.
> . . . . Cent louis. Voulez-vous?
> — Quelle obstination! C'est affreux. — Voulez-vous?
> — Eh! le moyen, monsieur, qu'on vous résiste! »

— Log. Dans son sens le plus rigoureux, le plus exact, Raisonnement par lequel on tire une conséquence d'une ou de plusieurs propositions : ARGUMENT *clair, solide, concluant.* ARGUMENT *victorieux, invincible.* ARGUMENT *captieux. Pousser, développer un* ARGUMENT. *Rétorquer un* ARGUMENT. *Eluder un* ARGUMENT. *Ah! je vous vois venir, vous recourez à ce vieil* ARGUMENT *si rebattu.* (Volt.) *Ces hommes ayant des têtes si diversement organisées ne sauraient être affectés tous également des mêmes* ARGUMENTS. (J.-J. Rouss.) *Un homme qui avait fait à Rome un* ARGUMENT *contre les poulets sacrés se regardait peut-être comme un philosophe.* (Vauven.) *La haute logique n'a pas besoin d'*ARGUMENTS. (Joubert.)

> O le bel *argument*, digne de leur école!
> BOILEAU.

> Jamais docteur, armé d'un *argument* frivole,
> Ne s'enroua chez eux sur les bancs de l'école.
> BOILEAU.

‖ *Argument naturel* ou *extrinsèque*, Argument que l'on trouve tout fait, parce qu'il consiste dans un texte de loi, dans un acte authentique, etc. ‖ *Argument artificiel*, Celui que l'on tire de circonstances fortuites. ‖ *Argument en forme*, Celui qui est conforme aux règles de la logique : *Un autre préparait un* ARGUMENT EN FORME. (Hamilt.) ‖ *Argument dialectique*, Argument qui, n'étant pas fondé sur des preuves irrésistibles, ne peut déterminer la conviction. ‖ *Argument ad hominem* ou *argument personnel*, Celui qui oppose à l'opinion d'un homme ses paroles ou ses actions antérieures : *Les* ARGUMENTS PERSONNELS *sont le propre de l'ignorance.* (Colins.) ‖ *Argument cornu*, Dans l'ancienne logique, Nom donné au dilemme, parce que c'est un raisonnement composé de deux propositions contradictoires dont on peut également tirer une conséquence contraire à l'adversaire, quelle que soit l'hypothèse qu'il choisisse. ‖ *Argument a priori*, Dont la raison a seule fourni les éléments. ‖ *Argument a posteriori*, Qui est déduit de l'expérience.

— Littér. Sorte de prologue contenant l'exposition sommaire d'une pièce de théâtre : *L'*ARGUMENT *était en usage chez les anciens, et on le retrouve chez nos auteurs dramatiques jusqu'au commencement du* XVIIe *siècle.* ‖ Dans un sens plus particulier, Sommaire d'une narration, d'une composition d'élève : *Les* ARGUMENTS *ne doivent pas être trop développés, afin de laisser quelque chose à faire à l'imagination et à l'intelligence.*

— Astron. Quantité déterminée de laquelle dépend une équation, une égalité, en un mot, une circonstance mathématique quelconque du mouvement d'une planète. Ainsi, l'*argument de latitude* ou *d'inclinaison* est la distance d'une planète à l'un de ses nœuds, parce que la latitude en dépend. L'*argument annuel* est la distance du soleil à l'apogée de la lune. Il faut avoir quatorze *arguments* pour calculer le lieu de la lune, parce qu'il y a quatorze équations dans le calcul des inégalités du mouvement de cet astre.

— **Encycl.** Log. et rhét. Tout *argument* a pour objet de forcer l'esprit à admettre comme vrai ce qui n'était pas connu comme tel. Or, il est évident que, si l'on ne partait pas d'abord de quelque principe certain, il y aurait impossibilité absolue de produire la certitude : aucun *argument* n'était possible avec les pyrrhoniens, qui doutaient de tout. Après qu'on a posé un principe certain, il faut faire voir que la chose dont on veut prouver la vérité rentre dans ce principe, n'en est qu'une application particulière; puis il ne reste plus qu'à tirer la conséquence. Mais s'il est impossible de concevoir un *argument* en dehors de ce procédé général, on voit que la philosophie scolastique avait raison de prétendre que tous les *arguments*, quand on les réduit à leurs éléments les plus simples, ne sont et ne peuvent être que des syllogismes plus ou moins modifiés dans la forme : tous ont une *majeure*, qui pose un principe; une *mineure*, qui fait rentrer le cas particulier dans ce principe, et une *conclusion*, qui met en évidence la vérité dont on veut faire la preuve. L'une des prémisses peut être omise, mais il faut nécessairement qu'elle soit saisie par l'esprit, bien qu'elle ne soit pas exprimée. La conséquence elle-même peut n'être pas formellement déduite par celui qui argumente, mais il faut qu'elle ressorte des expressions, des gestes, des circonstances, et c'est comme si elle était exprimée. Certains *arguments*, comme l'induction, le sorite, etc., peuvent aussi renfermer une suite plus ou moins longue de propositions qui se déduisent les unes des autres; c'est qu'alors ces *arguments* se composent d'une série de syllogismes plus ou moins déguisés dans la forme. Il serait inutile d'insister ici plus longtemps sur ce point, qui sera traité avec plus de développement au mot *syllogisme*.

La philosophie moderne s'est livrée à de profondes recherches sur les facultés de l'intelligence humaine, et c'est en creusant de plus en plus ce sujet difficile qu'elle espère découvrir le véritable criterium de la certitude; malheureusement, les découvertes qu'on a faites en explorant ainsi les parties les plus intimes de notre être semblent, jusqu'aujourd'hui, plus favorables au scepticisme qu'à tout autre système de philosophie. Mais il n'en était pas ainsi quand l'Ecole régnait en maîtresse absolue sur la théologie comme sur toutes les autres sciences; elle regardait l'*argumentation* comme le seul moyen de découvrir la vérité, et elle faisait consister presque toute la logique à distinguer un très-grand nombre d'*arguments*, à rechercher les conditions nécessaires pour que ces *arguments* fussent réellement démonstratifs. Le *syllogisme*, comme nous l'avons déjà dit, était le premier, le plus important, le plus solide de tous; après lui venait l'*enthymème*, qui n'était qu'un syllogisme réduit à deux propositions; puis le *dilemme* ou *argument cornu*, l'*épichérème*, l'*induction*, le *sorite*, et beaucoup d'autres sur lesquels on trouvera tous les détails nécessaires en cherchant chacun de ces mots à son ordre alphabétique. Comme on était devenu très-habile à manier tous les *arguments*, on ne manquait pas d'en trouver pour défendre l'erreur aussi bien que pour soutenir la vérité. Il y avait donc des *arguments* vicieux, et dans les disputes journalières de l'école on entendait chacun des champions donner ce nom aux *arguments* de son adversaire. Mais les mauvais *arguments* se divisaient en deux espèces principales : les *paralogismes*, qui provenaient de l'ignorance et qui étaient faits de bonne foi, et les *sophismes*, que la mauvaise foi seule employait pour jeter la confusion dans l'esprit et faire triompher l'erreur. Il va sans dire que les argumentateurs, animés par le feu de la dispute, voyaient plus souvent des *sophismes* que des *paralogismes* dans les *arguments* qu'ils avaient à combattre.

La rhétorique emploie les mêmes *arguments* que la logique, mais elle les revêt de tous les ornements du style, et le *syllogisme*, dont les formes ont quelque chose de sec et de roide, est celui dont elle se sert le moins. Dans les distinctions qu'elle établit entre les divers genres d'*arguments*, elle s'appuie moins sur la forme que sur la source où l'orateur va les puiser, et elle appelle *lieux communs* les sources qu'elle considère comme les plus fécondes. Locke, qui, quoique philosophe, a traité ce sujet au point de vue de la rhétorique, distinguait quatre genres principaux d'*arguments :* si l'orateur invoque à l'appui de sa thèse l'opinion des anciens, des grands, des hommes vertueux, c'est l'*argument ad verecundiam* ou du respect; s'il met son adversaire au défi de prouver sa propre thèse par de bonnes raisons, c'est l'*argument ad ignorantiam;* l'*argument ad hominem* vient ensuite, et consiste à retourner contre celui que l'on combat les paroles ou les actions qu'il a dites ou faites lui-même; enfin, Locke cite l'*argument ad judicium*, c'est-à-dire celui qui cherche à convaincre réellement l'esprit par des raisons tirées de l'expérience ou des connaissances scientifiques.

Il y a encore un autre *argument*, le plus puissant de tous peut-être, bien que Locke ne l'ait pas nommé, et qui d'ailleurs n'est point à l'usage particulier des orateurs, mais de tous ceux qui, dans le monde, veulent dominer leurs semblables : c'est l'*argument baculinum* ou *a baculo*, l'*argument* du bâton, c'est-à-dire celui du plus fort. Pourquoi faut-il que presque toujours il ne soit bon qu'à défendre les méchants et les mauvaises causes?

Argument contre l'abolition du Christianisme, pamphlet fameux de J. Swift, publié en 1708, sous ce titre : *An Argument against the abolition of Christianity*. Cet écrit ingénieux, qui caractérise on ne peut mieux l'esprit de l'auteur et la satire politique en Angleterre, fut dirigé contre le parti whig, favorable aux libres penseurs. Il ne faut demander à Swift ni l'ironie spirituelle de Voltaire, ni la gaieté tapageuse de Beaumarchais, ni la phrase artistement ciselée de Courier, dont la finesse se voile sous une fausse bonhomie. Mais il possède une ironie âcre et terrible, un raisonnement froid et tranchant, et surtout un flegme dédaigneux, qui lui permet de calculer ses coups et de les porter avec une dextérité qui ne manque jamais le but. Sa force se contient, son ressentiment brûle sans éclair de colère extérieure. Il sourit toutefois, mais ce sourire exprime une haine concentrée. Il se dompte lui-même, mais pour écraser l'adversaire plus sûrement. Dans ses divers pamphlets, Swift ne s'adresse point à une raison générale, commune à tous les temps et à tous les lieux. Il s'appuie sur les intérêts positifs. Son mobile est toujours une ambition insatiable, un grief à venger, et parfois un caprice à satisfaire. L'*Argument contre l'abolition du Christianisme* renferme ces éléments caractéristiques. Il tend à démontrer que la ruine du christianisme en Angleterre, dans l'état présent des choses, peut amener de graves inconvénients et ne pas produire les bons effets que les réformateurs se proposent. Citons quelques passages : « Il n'est peut-être ni sûr ni prudent d'argumenter contre la suppression du christianisme en une occurrence où tous les partis paraissent si unanimes et si décidés sur ce point... Cependant, soit excès de singularité, soit perversité de la nature humaine, je ne sais comment il se fait que je sois assez malheureux pour ne pouvoir être entièrement de cette opinion. Bien plus, quand même je serais sûr qu'une poursuite immédiate me serait intentée par le procureur général, je confesserais encore que dans l'état présent de nos affaires, à l'intérieur ou à l'extérieur, je ne puis découvrir la nécessité absolue d'extirper la religion chrétienne de ce pays. Ceci pourra peut-être sembler un paradoxe trop fort, même à ce siècle judicieux et paradoxal; c'est pourquoi je procéderai avec toute la modération possible et avec une extrême déférence pour cette grande et savante majorité qui est d'un autre sentiment... J'espère qu'aucun lecteur ne me suppose assez simple pour prendre la défense de ce christianisme, qui, dans les temps primitifs (si nous devons en croire les écrivains de cette époque), avait quelque influence sur la croyance et les actions des hommes. Tenter cette entreprise, quelle chimère! Ce serait faire table rase, et détruire du même coup tout l'esprit et la moitié de la science du royaume... » Il conclut ainsi : « Mais voici la plus forte des raisons; celle-là est invincible de tout point. Il est à craindre que, six mois après l'acte du Parlement pour l'extirpation de l'Évangile, les fonds de la Banque et des Indes orientales ne tombent au moins de un pour cent. Et puisque c'est cinquante fois plus que la sagesse de notre âge n'a jamais jugé à propos d'aventurer pour le salut du christianisme, il n'y a nulle raison de s'exposer à une si grande perte pour le seul plaisir de le détruire. » Comme on le voit, l'ironie perce à chaque ligne; toutes les fois que Swift fait une objection, il l'affaiblit en apparence pour lui donner plus de force en réalité. Vous savez, semble-t-il dire à son adversaire, que mon esprit n'est nullement subtil à saisir les choses; ne faites donc aucune attention aux très-dures vérités que je m'en vais vous dire.

ARGUMENTABOR (ar-gu-main-ta-bor). Mot lat. qui signif. *Je démontrerai, je prouverai*, et qui, dans les disputes scolastiques, commençait ordinairement les thèses qu'on se proposait de soutenir.

ARGUMENTANT (ar-gu-man-tan) part. prés. du v. Argumenter : *Cuvier*, ARGUMENTANT *des formes des animaux actuels, détermine les conditions générales des animaux fossiles.* (Littré.)

ARGUMENTANT s. m. (ar-gu-man-tan — rad. *argumenter*). Celui qui, dans les discussions de l'école, argumente contre le répondant : *L'empereur chinois ne paya jamais des* ARGUMENTANTS. (Volt.) *Les carmes prouvèrent contre tout* ARGUMENTANT *que Pythagore était un moine de leur ordre.* (Volt.)

ARGUMENTATEUR, TRICE s. (ar-gu-man-ta-teur, tri-se — rad. *argumenter*). Celui, celle qui aime à argumenter. Il se prend ordinairement en mauvaise part : *Un insupportable* ARGUMENTATEUR. *Quel fléau qu'une* ARGUMENTATRICE! *Je n'ai jamais vu de dispute dans laquelle les* ARGUMENTATEURS *sussent bien positivement de quoi il s'agissait.* (Volt.) *Savez-vous, dit-elle, monsieur le comte, que vous êtes un terrible* ARGUMENTATEUR! (Alex. Dum.)

— S'emploie adjectiv. : *Le caractère des habitants de l'Angleterre, qui avait toujours été grave et réfléchi, était devenu austère et* ARGUMENTATEUR. (De Tocquev.) *Franklin était moins* ARGUMENTATEUR *et plus persuasif.* (Mignet.) *L'Eglise catholique n'est point* ARGUMENTATRICE *de sa nature, elle croit sans disputer.* (J. de Maistre.)

ARGUMENTATION s. f. (ar-gu-man-ta-si-on — du lat. *argumentatio;* formé de *argumentari*, démontrer, prouver). Art, action d'argumenter : *Les règles de l'*ARGUMENTATION. *Briller dans l'*ARGUMENTATION. *Il faut fuir toutes contentions et* ARGUMENTATIONS *dialectiques.* (Montaig.) *Son esprit curieux se porta sur la religion, et il fit servir sa subtile* ARGUMENTATION *à en contester les véritables fondements.* (Mignet.) *Certes, l'*ARGUMENTATION *de saint Thomas est sans réplique, quand il défend contre les averroïstes la personnalité humaine.* (Renan.)

ARGUMENTÉ, ÉE (ar-gu-man-té) part. pass. du v. Argumenter.

ARGUMENTER v. n. ou intr. (ar-gu-man-té — rad. *argument*). Faire des arguments, prouver par arguments : ARGUMENTER *selon les règles.* ARGUMENTER *en forme.* ARGUMENTER *à faux. Permis à chacun d'*ARGUMENTER *là-dessus tout à son aise, et de prouver doctement que cela n'est point vrai.* (J.-J. Rouss.) *Toute puissance qui* ARGUMENTE *et soutient qu'elle existe prononce qu'elle a cessé d'être.* (A. Thierry.) *Il est aussi inutile d'*ARGUMENTER *avec un fanatique, que de contester à un amant les perfections de sa maîtresse.* (Volt.) *Je ne sais de quelle maladie est affligé le docteur qui* ARGUMENTE *si amèrement contre moi, mais il prend le change en tout, et principalement sur l'état de la question.* (Volt.) *Les Français plus que d'autres sont dans l'usage d'*ARGUMENTER *sur des exceptions envisagées comme règles.* (Fourier.)

> Le bonnet de docteur couvre mes cheveux blancs,
> Et, pour *argumenter*, je monte sur les bancs.
> C. DELAVIGNE.

> Chrysippe s'arrêtait de moment en moment,
> Et d'un verre de vin trempait chaque argument;
> Tant il *argumenta* qu'à la fin il fut ivre.
> ANDRIEUX.

— Tirer une conséquence, conclure de : ARGUMENTER *de la possibilité à l'effet.* (Acad.) *On peut toujours* ARGUMENTER *de l'acte à la puissance, mais non de la puissance à l'acte.* (Acad.)

— Est aussi v. a. *Argumenter quelqu'un*, Lui adresser des arguments : *Vous nous* ARGUMENTEZ *dans cinquante-quatre mortelles pages.* (Beaum.)

S'argumenter, v. pr. Se raisonner, se faire une raison : *Il n'y a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles et* S'ARGUMENTER *un peu.* (J.-J. Rouss.)

ARGUMENTEUR s. m. (ar-gu-man-teur — rad. *argumenter*). Celui qui argumente : ARGUMENTEUR *trop subtil. Il allait souvent disputer à des thèses dans les classes de philosophie, et il brillait fort par sa qualité de bon* ARGUMENTEUR. (Fonten.)

ARGUS s. m. (ar-guss — rad. *Argus*, n. pr.). Surveillant, espion; se prend ordinairement en mauvaise part : *La femme du ministre était environnée d'*ARGUS *qui l'observaient.* (Le Sage.) *Il ne cessait de rêver aux moyens de tromper l'*ARGUS *qui gardait son Io.* (Le Sage.) *Le bruit des gens d'une maison fastueuse trouble incessamment le repos du maître, il ne peut rien cacher à tant d'*ARGUS. (J.-J. Rouss.) *Qu'ai-je maintenant à faire? L'oisif, pour dérouter ces* ARGUS. (Nep. Lemerc.) *Qu'en dites-vous, et quel parti faut-il prendre pour échapper à la malignité de ces* ARGUS? (Scribe.) *Les propos ne furent sanctionnés par aucun de ces scandales qui révèlent en province ces passions si difficiles à cacher aux* ARGUS *de petite ville.* (Balz.)

> . . . J'ai des *argus* aux coteaux d'alentour,
> Qui feront leur devoir d'y veiller nuit et jour.
> ROTROU.

— Par anal. Homme clairvoyant, qu'on ne peut abuser ni surprendre : *C'est un* ARGUS. *Madame de Sévigné fut-elle jamais en péril d'avoir un moment d'oubli avec son cousin Bussy, comme M. Walckenaer, cet* ARGUS *attentif, inclinerait à le croire?* (Ste-Beuve.)

— **Epithètes.** Inséparable, jaloux, attentif, vigilant, infatigable, ombrageux, sévère, intraitable, barbare, farouche, incorruptible, sourd, inflexible, trompé, dupé, en défaut, endormi.

ARGUS s. m. (ar-guss — de *Argus*, n. pr.). Ornith. Genre de l'ordre des gallinacés, voisin des faisans, renfermant une seule espèce, l'argus gigantesque, qui habite les forêts obscures et sauvages de l'Inde, de Malacca, de Java et de Sumatra : *L'*ARGUS *est très-farouche.* (Lafresnaye.) *Les ailes de l'*ARGUS, *excessivement allongées et élargies, sont couvertes sur toute leur longueur de taches en forme d'yeux, qui donnent à l'animal un aspect extraordinaire.* (Focillon.)

— Erpét. Nom donné à deux espèces de reptiles, qui appartiennent, l'une aux lézards, l'autre aux couleuvres.

— Ichth. Nom donné à plusieurs poissons, et particulièrement à un pleuronecte et à un chétodon, à cause des taches ocellées répandues sur leur corps.

— Entom. Nom spécifique d'une espèce de lépidoptère diurne, du genre polyommate, étendu, dans le langage vulgaire, à la plupart des espèces, à cause des points nombreux répandus sur la face inférieure des ailes, et que l'on a comparés à des yeux.

— Arachn. Genre d'aranéides sédentaires.

— Conchyl. Genre de mollusques, proposé par Poli, et qui renferme les deux genres peigne et spondyle. On a donné aussi le nom d'*argus* à une coquille du genre porcelaine, qui est recouverte de taches semblables à des yeux.

ARGUS, surnommé **Panoptès** (qui voit tout), prince argien, avait cent yeux, dont cinquante restaient toujours ouverts. Junon le chargea de la garde d'Io. Mercure, envoyé par Jupiter, l'endormit au son de sa flûte et lui coupa la tête. Junon sema ses yeux sur la queue du paon, qui fut dès lors consacré à cette déesse. Le nom d'Argus a passé dans la langue et est devenu le synonyme d'homme très-clairvoyant, et, plus généralement, de surveillant incommode :

« Dès que l'amour devient jaloux, il a cent yeux comme *Argus;* mais de ces cent yeux, il n'y en a pas deux qui voient juste. »

W. MULLER.

« Ce bouillon, qui a plus d'yeux qu'*Argus*, a sans doute été fait dans la marmite du diable avec un volcan pour fourneau, car il dépasse de plusieurs degrés la chaleur du plomb fondu, et bout encore dans l'assiette. »

TH. GAUTIER.

« Les poëtes comiques puisent dans la société les couleurs et le ton de leur style. Le monde est pour eux un tableau vivant. Tel homme, né plaisant et ridicule, fait un geste, dit un mot, ou se place dans une situation que le poëte comique sait mettre à profit. Enfin pour lui, dans bien des cas, l'exacte imitation fait son mérite. Ses tablettes sont toujours ouvertes, et le temps et l'occasion lui donnent sans cesse de quoi les remplir. Un Molière est un *Argus*, il a cent yeux et cent oreilles. »

RIVAROL.

> Le sieur *Argus* avait cent yeux;
> Leur secours lui fut inutile;
> L'Amour en voit plus avec deux
> Que la Jalousie avec mille. »
> DEMOUSTIER.

ARGUS, nom du chien d'Ulysse, immortalisé par Homère. Il fut le seul être vivant qui reconnut le héros, quand il revint à Ithaque, après vingt ans d'absence, sous les haillons d'un mendiant. Il expira aussitôt après ce souvenir touchant donné à son maître. Cet épisode forme un des plus beaux morceaux du XVIIe chant de l'Odysée. Homère nous montre Ulysse de retour à Ithaque, mais encore inconnu de tous. Au moment où le héros passe avec Eumée, le gardeur des troupeaux, Argus reconnaît son maître, et agite la queue et les oreilles en signe de joie. Ulysse, touché de cette longue fidélité, laisse échapper quelques larmes, pendant qu'Eumée lui dit : « C'est le chien d'un héros mort dans des terres lointaines. Ah! que n'est-il encore, pour le courage et la beauté, ce qu'il était autrefois, quand Ulysse partit pour les champs troyens! Maintenant il languit sur le fumier; depuis qu'Ulysse a péri loin de sa patrie, les femmes de ce palais, négligentes et paresseuses, n'en ont plus aucun soin. »

Le nom d'Argus a survécu et sert aujourd'hui à caractériser la fidélité chez les individus de cette espèce.

ARGUTEUR s. m. (ar-gu-teur). Entom. Genre de coléoptères pentamères carabiques, formé aux dépens des pœciles, et réuni plus tard aux féronies.

ARGUTIE s. f. (ar-gu-sî — du lat. *argutia;* de *argutus*, fin, délié). Raisonnement pointilleux, subtilité de langage : *Vaine* ARGUTIE. *De misérables* ARGUTIES. *Tout cela ne sont que des* ARGUTIES *et des subtilités métaphysiques qui ne sont d'aucun poids auprès des principes fondamentaux adoptés par ma raison.* (J.-J. Rouss.) *Les Normands traitèrent la distinction d'*ARGUTIE, *et firent des mouvements d'impatience.* (Aug. Thierry.) *On oppose des* ARGUTIES *aux principes comme on jette des pierres contre une montagne.* (De Bonald.) *Il s'est jeté dans un dédale d'*ARGUTIES *capable peut-être d'embarrasser un homme étranger aux rubriques commerciales.* (Proudh.)

> ... Si je comprends où tend votre *argutie*,
> Il faut de mes affronts que je vous remercie.
> AUGIER.

ARGUTIEUSEMENT adv. (ar-gu-si-eu-ze-man — rad. *argutieux*). D'une manière argutieuse.

ARGUTIEUX, EUSE adj. (ar-gu-si-eu, eu-ze — rad. *argutie*). Néol. Qui n'a que des arguties à opposer : *Orateur* ARGUTIEUX. *Ils sont vains, subtils, rogues, secs, humoristes,* ARGUTIEUX, *dogmatiques.* (Cormen.) ‖ Qui se compose d'arguties : *Discours* ARGUTIEUX, *trop* ARGUTIEUX.

ARGYE s. m. (ar-jî). Ornith. Genre de passereaux, formé aux dépens des merles, et renfermant deux espèces, qui vivent en Afrique.

ARGYLE (Archibald, comte D'), seigneur écossais, de la famille Campbell, contribua à la condamnation de Charles Ier, et périt sur l'échafaud en 1661, après le rétablissement de Charles II. ‖ ARCHIBALD, son fils, chef de l'insurrection des covenantaires écossais, sous Jacques II, fut fait prisonnier et condamné à mort en 1685. Ses fils John et Charles furent graciés.

ARGYLE (George-John Douglas CAMPBELL, duc D'), pair d'Angleterre, né le 30 avril 1823, à Ardencaple-Castle. D'abord marquis de Lorne, il prit une part active aux controverses qui agitaient l'Eglise presbytérienne d'Ecosse au sujet du *patronage* ou de la collation des bénéfices ecclésiastiques; aussi le Dr Chalmers le considérait-il comme un second des plus utiles. En 1842, il publia sur ce sujet plusieurs brochures dont il développa les conclusions dans un ouvrage plus volumineux : *Essai sur l'Histoire ecclésiastique d'Ecosse depuis la Réforme* (1848). La mort de son père (1847) l'ayant appelé à siéger à la chambre des lords, il intervint fréquemment dans les débats politiques, et se fit une certaine réputation d'orateur. A l'avénement de lord Aberdeen aux affaires en 1852, il fut nommé *lord of the privy seal*, et garda son poste lors de l'entrée au pouvoir de lord Palmerston. En novembre 1855, il échangea ses fonctions contre celles de maître général des postes. Protecteur éclairé des sciences et des arts, il a pris part aux travaux de l'Association britannique, qu'il présida en 1855, à Glasgow. L'université de Saint-Andrews l'élut chancelier en 1851, et celle de Glasgow le proclama lord recteur en 1854. V. T. XVI.

ARGYLE, comté d'Ecosse, situé à l'O. entre celui d'Inverness au N., celui de Perth à l'E., de Dumbarton au S., et l'océan Atlantique à l'O. La population de ce comté va toujours en déclinant : en 1852, elle était de 97,371 hab.; le recensement de 1861 n'en constate que 71,859. Superf. 940,000 hect., en y comprenant les îles Mull, Islay, Jura, Tirey, Coll, etc.; ch.-lieu Inverary. Les côtes sont très-sinueuses et offrent un grand nombre de baies profondes, de criques et de golfes où les habitants se livrent à une pêche productive; le terrain est rocheux, couvert de hautes montagnes de formation secondaire et tertiaire, où le plomb, le cuivre, le charbon et l'ardoise donnent lieu à d'importantes exploitations. Abondante récolte de pommes de terre, grande quantité de céréales, belle race noire indigène de bêtes à cornes. C'est dans ce comté qu'était le clan des Campbell. Les familles qui portent ce nom sont encore aujourd'hui très-nombreuses. Elles considèrent le duc d'Argyle comme leur seigneur. Le chef de la maison d'Argyle, qui siége à la chambre des pairs d'Angleterre, a joui pendant longtemps dans ce comté de certains priviléges et droits de juridiction qui le rendaient trop puissant pour un sujet. Aujourd'hui, en dehors de l'influence que lui donne sa grande fortune territoriale, les dignités dont est revêtu ce grand personnage sont purement honorifiques. Ainsi, il est amiral des îles Occidentales, grand maître de la maison du roi en Ecosse, grand maître de Denon-Castle. Le comté est représenté par un membre à la chambre des communes.

ARGYLE (CHÂTEAU D'), principale résidence de la puissante famille d'Argyle, à Inverary. Cet édifice consiste en une grande et imposante construction de forme gothique, qui ne date cependant que du siècle dernier. Le principal corps de bâtiment est flanqué, aux quatre angles, de grosses tours construites, comme le reste de l'édifice, avec une pierre ollaire d'un bleu d'ardoise; la couleur sombre de cette pierre donne à l'édifice un aspect sévère qui s'harmonise parfaitement avec le paysage qui l'environne. L'intérieur du château répond aussi à son extérieur : les vastes salles, revêtues de boiseries armoiriées, sont ornées d'attributs militaires et de trophées disposés avec goût; une magnifique galerie conduit, des salles d'armes, où l'on voit les armures complètes que portaient les Campbell à la bataille de *Culloden*, aux appartements décorés avec une magnificence toute royale. Parmi les nombreux portraits de famille qui décorent cette galerie, on remarque ceux du comte d'Argyle, qui eut la tête tranchée sous Charles II, et de l'infortuné duc qui périt sous Jacques II du supplice de la *maiden* (guillotine). Les tapisseries qui revêtent les murailles du salon principal sont aussi des œuvres d'art d'un grand prix. Enfin, les parcs et les terres du château, comprenant un espace de 45 kil., ne le cèdent en rien aux parcs de Windsor et de Warwick, réputés les plus beaux de l'Angleterre.

ARGYLIE s. m. (ar-ji-lî — du duc d'*Argyle*, à qui ce genre fut dédié, n. pr.). Bot. Genre de la famille des bignoniacées, type de la tribu des argyliées, renfermant un petit nombre d'espèces, qui croissent au Chili.

ARGYLIÉ, ÉE adj. (ar-ji-li-é — rad. *argyle*). Bot. Qui ressemble à une argylie.

— s. f. pl. Tribu de la famille des bignoniacées, ayant pour type le genre argylie.

ARGYNNE s. m. (ar-ji-ne — lat. *argynnus*, nom d'un jeune favori d'Agamemnon). Entom. Genre de lépidoptères diurnes, type de la tribu des argynnides, renfermant un certain nombre d'espèces, dont la plupart vivent en Europe. Les argynnes se font remarquer par les taches nacrées ou argentées qui ornent la face inférieure de leurs ailes. Deux des espèces les plus communes sont appelées le grand et le petit nacré.

— **Encycl.** Les *argynnes* sont des papillons diurnes, qui vivent dans les régions tempérées de l'ancien et du nouveau continent. Presque toutes présentent en dessus une couleur fauve brunâtre parsemée de taches noires; la face inférieure des ailes est bien plus remarquable, car elle porte des plaques nacrées ou argentées en forme de miroir. Ces papillons ont un vol rapide, et se laissent difficilement approcher. Leurs chenilles, qui sont épineuses, vivent en général sur les violettes. Parmi les espèces, au nombre de cent environ, qui composent ce genre, et dont vingt-cinq vivent en France, on remarque l'*argynne aglaé* ou *nacré*, l'*a. adippe* ou *grand nacré*, l'*a. lathone* ou *petit nacré*, l'*a. paphie* ou *tabac d'Espagne*, l'*a. dia* ou *petite violette*, l'*a. euphrosine* ou *collier argenté*, etc. Plusieurs auteurs réunissent à ce genre les mélitées, dont on a fait aussi un genre distinct, et qui se distinguent des *argynnes* proprement dites par l'absence de plaques argentées sous les ailes. A ce groupe appartiennent, entre autres, l'*a. artémis*, l'*a. damier*, l'*a. athalie*, et l'*a. dictynne*. Ces papillons se trouvent dans les bois.

ARGYNNIDE adj. (ar-jinn-ni-de — de *argynne*, et du gr. *eidos*, forme). Qui ressemble à l'argynne. ‖ On dit aussi ARGYNNÉ.

— s. f. pl. Tribu de lépidoptères diurnes, ayant pour type le genre argynne.

ARGYOPE adj. (ar-ji-o-pe — du gr. *argos*, blanc; *ops*, œil). Entom. Qui a les yeux blancs.

— s. f. pl. Genre d'aranéides, regardé par plusieurs auteurs comme une simple division des épeires, et renfermant un assez grand nombre d'espèces, remarquables par leurs teintes dorées ou argentées.

ARGYRANTHÈME adj. (ar-ji-ran-tè-me — du gr. *arguros*, argent; *anthêma*, fleur). Bot. Qui a des fleurs d'un blanc éclatant.

ARGYRASPIDE s. m. (ar-ji-ra-spi-de — du gr. *arguros*, argent; *aspis*, bouclier). Hist. anc. Nom d'un corps de fantassins qui faisait partie de la garde d'Alexandre. Ils étaient armés de petits boucliers d'argent, et d'une sarisse ou longue lance. Les *argyraspides* étaient des troupes d'élite, les plus estimées de toute l'armée macédonienne. Après la mort d'Alexandre, ils s'attachèrent à sa famille. Ils furent dissous par Antigone. ‖ Soldat d'un corps de vétérans créé par Alexandre Sévère.

ARGYRE adj. (ar-ji-re — du gr. *arguros*, argent). Entom. Qui a le corps couvert d'un épais duvet d'un blanc argenté.

— s. f. pl. Genre d'insectes diptères brachocères, formé aux dépens des porphyros, et renfermant une dizaine d'espèces, les unes d'un vert métallique, les autres couvertes d'un épais duvet argenté. La plupart vivent en Europe.

— s. m. Numism. Monnaie romaine qui eut cours sous le règne de Constantin et de ses successeurs.

ARGYRE, fils de Mélo, puissant citoyen de Bari, se rendit maître de cette ville en 1042, prit le titre de duc d'Italie et reçut celui de patrice de Constantin Monomaque. Il combattit souvent les Normands et finit par tomber

dans la disgrâce de l'empereur, qui l'exila en 1058.

ARGYRE, nymphe qui présidait à une fontaine de ce nom en Achaïe. Elle s'éprit éperdument de Sélemnus, jeune berger d'une rare beauté, et passait tous les jours la mer à la nage pour lui prodiguer ses faveurs. Mais la beauté de Sélemnus s'étant fanée, la nymphe cessa de se montrer. Le berger en dépérissait de chagrin. Vénus, touchée de pitié, le métamorphosa en un fleuve qui, comme Alphée à l'égard d'Aréthuse, allait chercher la fontaine où présidait cette nymphe inconstante. Enfin, le berger vint à bout d'oublier l'ingrate, et, depuis, ses eaux acquirent la vertu de faire perdre tout souvenir de leur amour à ceux qui en buvaient ou qui s'y baignaient. Pausanias traite tout ce mythe de fable; car, ajoute-t-il, si le fleuve avait joui de cette propriété merveilleuse, ses eaux auraient été d'un prix incomparable. Un poëte a composé sur cette fable le joli madrigal suivant :

> D'amour et de mélancolie
> Sélemnus enfin consumé
> En fontaine fut transformé;
> Et qui boit de ses eaux oublie
> Jusqu'au nom de l'objet aimé
> Pour mieux oublier Egérie,
> Hier j'y courus vainement :
> A force de changer d'amant,
> L'infidèle l'avait tarie.

ARGYRÉE s. f. (ar-ji-ré — du gr. *argureios*, d'argent). Bot. Genre de la famille des convolvulacées, tribu des convolvulées, renfermant une vingtaine d'espèces, qui croissent dans les régions tropicales de l'Asie.

— Entom. Genre d'insectes lépidoptères, famille des diurnes, appartenant au grand genre des papillons : *Le genre* ARGYRÉE *est caractérisé par ses ailes ornées de bandes dorées ou argentées, avec des taches ou des points en forme d'yeux.* (Focillon.)

ARGYRÉIOSE s. m. (ar-ji-ré-i-ô-ze — du gr. *argureios*, d'argent). Ichth. Genre de poissons, renfermant une seule espèce, l'argyréiose vomer, connue sous le nom vulgaire d'*abacatuia*.

ARGYRIDES s. m. pl. (ar-ji-ri-de — du gr. *arguros*, argent). Minér. Famille de minéraux ayant pour type l'argent.

ARGYRITE s. f. Minér. Syn. de *argyrolithe*.

ARGYRITE adj. (ar-ji-ri-te — du gr. *argurités;* formé de *arguros*, argent). Antiq. gr. Se disait des combats ou jeux des anciens, dans lesquels le vainqueur recevait une couronne ou tout autre objet en argent.

ARGYRO-CASTRO ou **ERGIR-KASTRI**, ville de la Turquie d'Europe, Albanie, pachalik et à 60 kilom. N.-O. de Janina, sur la petite rivière qui porte le même nom; 12,000 hab. Ville naguère très-florissante, défendue par une forte citadelle.

ARGYROCÉPHALE adj. (ar-ji-ro-sé-fa-le — du gr. *arguros*, argent; *kephalê*, tête). Zool. Qui a la tête d'un blanc argentin.

ARGYROCHÈTE s. f. (ar-ji-ro-kè-te — du gr. *arguros*, argent; *chaitê*, soie ou chevelure). Bot. Section du genre parthénion, de la famille des composées.

ARGYROCOME adj. (ar-ji-ro-ko-me — du gr. *arguros*, argent; *komê*, chevelure). Astron. Se dit d'une comète dont la couleur est argentine et très-brillante.

— s. m. Bot. Nom donné à un genre de la famille des composées, qui forme aujourd'hui une simple section du genre héliptère, voisin des immortelles.

ARGYROCRATIE s. f. (ar-ji-ro-kra-sî — du gr. *arguros*, argent; *kratos*, pouvoir). Néol. Puissance de l'argent, aristocratie de la richesse.

ARGYRODAMAS s. m. (ar-ji-ro-da-mass — du gr. *arguros*, argent; *adamas*, invincible). Sorte de talc qui a la couleur de l'argent et qui résiste au feu le plus violent.

ARGYROGONIE s. f. (ar-ji-ro-go-nî — du gr. *arguros*, argent; *gonos*, origine). Alchim. Le sel argentifique ou pierre philosophale.

ARGYROLÉPIE s. f. (ar-ji-ro-lé-pî — du gr. *arguros*, argent; *lepis*, écaille). Entom. Genre de petits lépidoptères nocturnes, formé aux dépens des pyrales ou tordeuses, et renfermant une douzaine d'espèces, dont la plupart habitent le midi de l'Europe : *Toutes les* ARGYROLÉPIES *sont remarquables par les raies et les taches argentées qui diaprent leurs ailes.* (Focillon.)

— Bot. Section du genre hélianthème, de la famille des cistinées. ‖ On dit aussi ARGYROLÉPIDE.

ARGYROLITHE s. f. (ar-gi-ro-li-te — du gr. *arguros*, argent; *lithos*, pierre; pierre d'argent ou qui ressemble à l'argent). Minér. Pierre précieuse décrite par les anciens, et dont on ne peut aujourd'hui préciser la nature. C'est peut-être l'argentine spath schisteux blanchâtre, le girasol chatoyant ou une gemme : plus probablement c'est une aventurine d'Orient à pâte blanche, avec paillettes d'argent. ‖ On dit aussi ARGYRITE.

ARGYROLOBE s. m. (ar-ji-ro-lo-be — du gr. *arguros*, argent; *lobion*, cosse). Bot. Genre de la famille des légumineuses, tribu des lotées, renfermant une vingtaine d'espèces, qui croissent dans l'Afrique australe.

ARGYROMÉGE s. m. (ar-ji-ro-mé-je — du gr. *arguromigês*, mêlé d'argent). Entom. Genre de petits lépidoptères nocturnes, voisin des teignes.

ARGYRONÈTE s. f. (ar-ji-ro-nè-te — du gr. *arguros*, argent; *nêtos*, filé). Arachn. Genre d'aranéides, renfermant une seule espèce, l'argyronète aquatique, qui vit dans le nord de l'Europe : *Lorsque l'*ARGYRONÈTE *veut construire son nid, elle nage vers la superficie de l'eau, la tête en bas.* (Walcken.) *Quand on compare l'industrie de l'*ARGYRONÈTE *à celle de l'araignée voyageuse, on est forcé de reconnaître une grande supériorité dans le premier de ces insectes.* (De Frarière.) *C'est dans l'eau que vit, que chasse et que file l'*ARGYRONÈTE, *et cependant elle respire l'air en nature au moyen de poumons.* (Focillon.)

— **Encycl.** L'*argyronète*, appelée aussi araignée aquatique, est une arachnide pulmonaire, de la famille des fileuses. Elle vit ordinairement dans l'eau; mais elle peut aussi en sortir à volonté, dans le but de poursuivre les insectes, qu'elle emporte dans son élément favori pour les dévorer à son aise. La conformation générale de cette arachnide est semblable à celle des araignées terrestres ; elle a, comme celles-ci, à la partie postérieure de l'abdomen, des filières qui servent au même usage. L'*argyronète* nage sur le dos; elle monte et descend dans le liquide avec beaucoup d'agilité. Son corps paraît alors recouvert d'un enduit argenté très-brillant (d'où le nom d'*argyronète*) ; cela tient à une couche d'air qui s'interpose entre l'animal et l'eau. L'*argyronète* peut se construire au sein de l'élément liquide une demeure aérienne de la plus grande délicatesse. Pour cela, elle commence par tendre des fils entre quelques brins d'herbes aquatiques; puis elle monte, le ventre en l'air, jusqu'à la surface du liquide et même un peu au-dessus; en replongeant vivement, elle entraîne une bulle d'air, qu'elle vient déposer au-dessous des fils qu'elle a tendus. Elle recommence ce manége plusieurs fois, jusqu'à ce que l'espèce de cloche qu'elle construit ainsi soit du volume d'une noisette et assez grande pour la contenir. Puis elle recouvre l'intérieur de cette cloche d'une sorte de matière vitrée, qu'elle renforce par ses fils. L'accouplement de ces arachnides a lieu au printemps, et le mâle se construit alors une bulle à côté de celle de la femelle; puis il établit une galerie qui communique de l'une à l'autre. La femelle dépose ses œufs dans un petit cocon soyeux et blanchâtre, qu'elle fixe dans sa loge par quelques fils; les œufs éclosent au bout de quelques jours, et, à peine nées, les jeunes *argyronètes* commencent à se construire une cloche. L'araignée aquatique se trouve en France et jusque dans le nord de l'Europe. Elle est quelquefois très-abondante dans certaines localités. M. Blanchard dit qu'on la trouvait autrefois communément à la Glacière, près de Paris, dans les environs de Charenton, mais que depuis un grand nombre d'années elle semble en avoir entièrement disparu. Les *argyronètes* sont très-voraces, et vivent d'insectes ou de petits animaux qu'elles saisissent à l'aide de fils tendus dans l'eau aux alentours de la cloche. Elles se dévorent même entre elles; aussi les trouve-t-on toujours très-éloignées les unes des autres. L'auteur que nous avons cité ajoute que, lorsqu'on place dans un vase plusieurs *argyronètes*, la plupart sont tuées, et que souvent il n'en reste plus qu'une seule.

ARGYROPÉE s. f. (ar-ji-ro-pé — du gr. *arguros*, argent; *poieô*, je fais). Nom sous lequel, autrefois, on désignait aussi l'alchimie. On disait de même quelquefois *chrysopée* (du gr. *chrusos*, or).

ARGYROPHTHALME adj. (ar-ji-rof-tal-me — du gr. *arguros*, argent; *ophthalmos*, œil). Zool. Qui a les yeux d'un blanc d'argent.

ARGYROPHYLLE adj. (ar-ji-ro-fi-le — du gr. *arguros*, argent; *phullon*, feuille). Bot. Qui a les feuilles d'un blanc d'argent.

ARGYROPOULO (Périclès), jurisconsulte et homme d'État grec, né à Constantinople en 1811. Professeur de droit constitutionnel à Athènes, il a figuré depuis 1843 dans toutes les législatures, où il siége parmi les membres de l'opposition libérale. En 1854, il a été chargé du portefeuille des affaires étrangères. Son travail le plus important est un ouvrage sur les institutions municipales, publié à Athènes en 1843. Il est mort en 1860.

ARGYROPRATE s. m. (ar-ji-ro-pra-te — du gr. *arguros*, argent; *pratês*, vendeur). Antiq. gr. Banquier, changeur.

ARGYROPTÈRE adj. (ar-ji-ro-ptè-re — du gr. *arguros*, argent; *pteron*, aile). Ornith. et entom. Qui a les ailes argentées, ou ornées de taches d'un blanc d'argent.

— s. m. Entom. Genre de lépidoptères nocturnes, caractérisé par des plaques nacrées, encadrées d'or, répandues sur les ailes.

ARGYROPULO (Jean), un des savants grecs qui contribuèrent à la renaissance des lettres en Occident, né à Constantinople, vint, après la prise de cette ville par les Turcs, enseigner les lettres et la philosophie grecques à Florence, où il eut Politien et Laurent de Médicis pour élèves; puis à Rome, où il mourut en 1473. Ses principaux ouvrages sont des traductions latines d'Aristote, qui furent alors accueillies avec le plus grand enthousiasme.

ARGYROPYGE adj. (ar-ji-ro-pi-je — du gr. *arguros*, argent; *pugê*, fesse). Zool. Qui a l'extrémité de l'abdomen blanc.

ARGYROSE s. f. (ar-ji-rô-ze — du gr. *arguros*, argent). Minér. Sulfure d'argent, dont les cristaux appartiennent au système cubique.

— **Encycl**. Le sulfure d'argent minéral, nommé *argyrose* par Beudant, argent éclatant par plusieurs auteurs, à cause de l'éclat de sa raclure fraîche, est souvent terne extérieurement. Il se laisse couper au couteau. Il présente les formes les plus simples du système cubique, avec des traces de clivage. La couleur de la substance est noire en masse comme en poussière. La densité est d'environ 7; la dureté très-faible. Au chalumeau, l'*argyrose* fond, perd son soufre, qui se dégage avec boursouflement de la matière, et laisse sur le charbon un petit culot d'argent. Cette matière, qui renferme environ 77,6 pour 100 d'argent, se rencontre avec les autres minerais de ce métal en Europe et dans le nouveau monde, c'est-à-dire dans les mêmes gîtes que l'argent natif, soit libre, soit uni à d'autres sulfures. L'*argyrose* est assez ductile pour que l'on ait réussi à y fixer des empreintes.

ARGYROSÉTIE s. f. (ar-ji-ro-sé-tî — du gr. *arguros*, argent; *sês*, *sêtos*, teigne). Entom. Genre de petits lépidoptères nocturnes, voisin des teignes et des œcophores.

ARGYROSTIGMÉ, **ÉE** adj. (ar-ji-ro-sti-gmé — du gr. *arguros*, argent; *stigma*, tache). Zool. Qui a des taches blanches.

ARGYROSTOME adj. (ar-ji-ro-sto-me — du gr. *arguros*, argent; *stoma*, bouche). Zool. Qui a la bouche d'un blanc d'argent.

ARGYROTOXE s. m. (ar-ji-ro-to-xe — du gr. *arguros*, argent; *toxon*, arc). Entom. Genre de petits lépidoptères nocturnes, formé aux dépens des pyrales ou tordeuses.

ARGYROXIPHION s. m. (ar-ji-ro-ksi-fi-on — du gr. *arguros*, argent; *xiphion*, épée). Bot. Genre de la famille des composées, renfermant une seule espèce, qui croît aux îles Sandwich.

ARGYRYTHROSE s. m. (ar-ji-ri-trô-ze — du gr. *arguros*, argent; *eruthros*, rouge). Minér. Nom donné par Beudant au minéral désigné vulgairement sous les noms d'*argent rouge* et d'*argent antimonié sulfuré : L'*ARGYRYTHROSE *accompagne le sulfate d'argent dans les mines de l'Amérique méridionale.* (Focillon.)

— **Encycl.** — L'*argyrythrose* est un minerai d'argent qui contient jusqu'à 60 0/0 d'argent. Il est d'un rouge presque noir, opaque, cristallisé en prismes hexaèdres, en scalénoèdres ou en dodécaèdres à triangles isocèles. Il affecte la forme de dendrites ou se montre en masses amorphes. Dans les gîtes d'Europe, il se trouve mêlé à l'argyrose dans le Hartz, la Bohême, la Saxe, la Norvége, la Hongrie. En Amérique, on le rencontre en dépôts isolés.

ARGYTHAMNE s. m. (ar-ji-ta-mne — du gr. *argos*, blanc; *thamnos*, rejeton). Bot. Genre de la famille des euphorbiacées, renfermant une seule espèce, qui croît aux Antilles. C'est un arbrisseau couvert de poils d'un blanc argenté.

ARHEUMATIQUE adj. (a-reu-ma-ti-ke — du gr. *a* priv.; *rheuma*, fluxion). Pathol. Se dit d'un sujet qui n'a pas été atteint de fluxion, ou qui est sans rhumatismes.

ARHINE s. m. (a-ri-ne — du gr. *rhin*, *rhinos*, nez). Entom. Genre de coléoptères tétramères, voisin des charançons, renfermant une seule espèce, qui vit au Bengale.

ARHIZE adj. (a-rî-ze — du gr. *a* priv.; *rhiza*, racine). Bot. Qui n'a point de racine ou de radicule.

— s. f. pl. Nom donné par Richard au grand embranchement des végétaux appelés par d'autres auteurs acotylédones, inembryonés, cryptogames, etc.

ARHIZOBLASTE adj. (a-ri-zo-bla-ste — du gr. *a* priv.; *rhiza*, racine, et *blastê*, bourgeon). Bot. Qui ne produit pas de radicules en germant. Il est l'opposé de *rhizoblaste*.

ARHOPALE s. m. (a-ro-pa-le — du gr. *a* priv.; *rhopalon*, massue). Entom. Genre de lépidoptères diurnes, voisin des lycènes, renfermant un petit nombre d'espèces, qui habitent les diverses régions de l'Océanie et de l'archipel Indien.

ARHYTHME adj. (a-ri-tme — du gr. *a* priv.; *rhuthmos*, mesure). Méd. Se dit du pouls dont le mouvement est irrégulier.

ARIA s. m. (a-ri-a — du pat. bourguign. *harier*, tourmenter). Embarras : *Quel* ARIA ! *Cela m'a donné bien de l'*ARIA, *beaucoup d'*ARIA. *Que d'*ARIAS ! *L'*ARIA *d'un déménagement.* Popul.

ARIA s. f. (a-ri-a). Mus. Mot italien par lequel les dilettanti désignaient le grand air d'un opéra, le morceau capital, impatiemment attendu des amateurs, et qui ne les satisfaisant pas toujours, leur causait de l'ennui. Vient peut-être de notre vieux français *arroi*, qui signifiait Equipage, attirail, dont nous avons conservé le composé *désarroi*, qui signifie Déroute, désastre, désordre.

ARIA, nom d'une dame romaine, femme de Pœtus, célèbre dans l'histoire par sa mort héroïque. V. PŒTE, NON DOLET.

Aria et Pœtus, tragédie de Mlle Anne-Marie Barbier, représentée avec quelque succès en 1702. Mlle Marie-Anne était très-jalouse de la gloire de son sexe. Elevée à Orléans, elle avait passé une partie de sa jeunesse à contempler la statue de Jeanne Darc, et avait pris dès lors la résolution de ne mettre en scène que des héroïnes. *Tomyris* et *Cornélie* succédèrent à sa première tragédie. Chacune de ces pièces eut du succès ; mais il planait sur Mlle Barbier un soupçon injurieux. Le public s'acharnait à attribuer toutes ses productions à l'abbé Pellegrin, qu'on savait être dans son intimité. En vain, elle ajoutait à ses tragédies une comédie et trois opéras : plus elle donnait de preuves de fécondité, plus on s'opiniâtrait à la croire stérile. Il est vrai que l'abbé Pellegrin était pauvre, et qu'à cette époque, où les pièces les plus vantées rapportaient à peine 100 écus à leur auteur, il avait plus besoin d'argent que de gloire. Toutefois, la paternité de ces tragédies ne peut être contestée à Mlle Barbier; car, si l'on en croit quelques anecdotes du temps, elle n'était ni assez riche pour les payer, ni assez belle pour les obtenir à titre d'épingles.

ARIADNE s. f. (a-ri-ad-ne — du lat. *Ariadna*, Ariane, n. myth.). Arachn. Genre d'aranéides, rapporté aujourd'hui, comme simple section, au genre dysdère.

ARIADNE, impératrice de Constantinople, était fille de l'empereur Léon Ier, et épousa Zénon l'Isaurien, en 468. Elle fut d'un grand secours à son mari pour dompter la révolte de Basilisque, et sut ensuite adoucir la cruauté de Zénon dans le châtiment des rebelles. Dégoûtée de son époux, elle entretenait, suivant plusieurs historiens, des relations criminelles avec Anastase le Silentiaire, et résolut de faire périr Zénon. Un jour que celui-ci était en proie à un violent accès d'épilepsie, fruit de ses débauches, Ariadne répandit le bruit de sa mort parmi les officiers du palais, le fit envelopper d'un suaire et porter secrètement au tombeau des empereurs, où ce malheureux prince mourut de rage et de faim en se rongeant les bras avec les dents. Quarante jours après, l'impératrice épousait Anastase, qu'elle avait fait élire empereur. Elle mourut en 515, sans laisser de postérité.

ARIADNÉES s. f. pl. (a-ri-ad-né — du lat. *Ariadna*, Ariane). Antiq. gr. Fêtes célébrées dans l'île de Naxos, en l'honneur d'Ariane, fille de Minos.

— Bot. *Couronne d'Ariane*, Nom donné à une plante de la famille des apocynées, remarquable par la beauté de sa fleur.

ARIANE s. f. (a-ri-a-ne — nom mythol.). Astron. Nom donné à une des étoiles de la constellation appelée Couronne.

ARIANE, ou plutôt **ARIADNE**, fille de Minos, roi de Crète, et de Pasiphaé, et sœur de Phèdre, s'éprit de Thésée et lui donna le fil (V. ci-après) au moyen duquel il sortit du labyrinthe, après avoir vaincu le Minotaure. Thésée l'enleva, puis l'abandonna dans l'île de Naxos. De désespoir, Ariane se précipita dans la mer. Selon d'autres traditions, Bacchus, ayant abordé à Naxos avec sa suite, trouva Ariane endormie, s'éprit d'amour pour elle et l'épousa. Cette poétique histoire peint trop bien l'ingratitude habituelle à l'homme et l'inconstance naturelle à la femme; elle se reproduit trop fréquemment sous toutes les formes, pour ne pas avoir fourni aux écrivains une source inépuisable d'allusions et de rapprochements :

« Le maréchal des logis vit Denise et lui fit la cour. Qui n'a pas eu dans sa vie une heure de faiblesse et d'oubli ! Denise succomba. Le régiment de hussards fut envoyé en garnison dans un autre département, et, comme *Thésée*, l'infidèle maréchal des logis *abandonna son Ariane.* » JULES SANDEAU.

« Un personnage demande contre sa femme la séparation pour cause d'adultère; pendant que les avocats remuent ces ordures, la femme, par un coup du sort, hérite de cinq cent mille francs. Le personnage court se jeter aux pieds de son *Ariane* et sollicite une réconciliation avec larmes. » LOUIS VEUILLOT.

— « Madame, lui dit Adolphe d'une voix qu'elle ne lui avait jamais vu prendre, vous êtes une sotte ! »

« Le soir même, il était sur la route de Paris.

« Ce que pensa sa moderne *Ariane* en se voyant ainsi délaissée, nul ne le sait. En tout cas, il est probable que le *Bacchus* qui devait la consoler et guérir la cruelle blessure faite à son amour-propre, ne se fit pas attendre. » HECTOR BERLIOZ.

« Ingrat, reprit Rosette en essuyant sur sa joue mutine une larme absente, étais-je donc faite pour jouer le rôle d'*Ariane* dans mon boudoir?

— « Les dieux propices t'enverront un *Bacchus* moderne; console-toi, dit Williams. » AMÉDÉE ACHARD.

— **Allus. littér. Ariane** (FIL D'), façon de parler empruntée à la mythologie grecque (V. ci-dessus ARIANE), pour désigner le moyen qui nous sert de guide, le flambeau qui éclaire notre intelligence au milieu des difficultés d'une entreprise, ou des obscurités d'un système, d'une doctrine, d'un raisonnement. Le *fil d'Ariane* est une des métaphores les plus expressives qui se rencontrent sous la plume des écrivains :

« La philosophie de Montaigne est un *labyrinthe* charmant où le monde aime à s'égarer, mais dont un penseur seul tient le *fil*, et dont un penseur seul peut pénétrer le véritable plan. » GRIMM.

« Aujourd'hui que la langue française est devenue un *labyrinthe* où la pensée ne tient pas toujours le *fil d'Ariane*, le style de Voltaire nous frappe et nous séduit comme un beau rayon de lumière. Rien n'est plus franc, rien n'est plus simple, rien n'est plus beau ; jamais l'esprit et la raison n'ont si bien marché du même pas. » ARSÈNE HOUSSAYE.

« Nous vivons dans une période héroïque. L'autre jour, un illustre virtuose a célébré ses fiançailles. Il a, comme Thésée, trouvé une belle *Ariane* qui doit le guider à travers le labyrinthe de cette vie ; elle ne sera pas en peine d'un peloton de *fil*, car elle est couturière. » HENRI HEINE.

« Par quel *fil d'Ariane* me retrouver, moi ignorant, dans les défilés de la grâce et du libre arbitre, dans ces bulles, dans ces ordonnances, dans ces fantômes? » J. JANIN.

« Les œuvres de la nature et celles des hommes de génie se distinguent par la sobriété, par la simplicité des moyens ; l'épicier Lacour chercha donc un moyen qui pût lui rendre à la fois les deux services dont il avait besoin. A tout *labyrinthe* il y a une issue, il s'agit d'avoir le *fil d'Ariane;* notre épicier avait le *fil*. Pardon de ce jeu de mots, ô lecteurs ! mais il est venu tout seul, il sort des entrailles du sujet. » ALPH. KARR.

« S'il fallait marquer le caractère du poëme de l'Arioste, vainement voudrait-on suivre un à un tous les pas de ce génie capricieux. A peine entré dans le *labyrinthe* enchanté, on perdrait le *fil*, qui échappe souvent au poëte lui-même. » QUINET.

« Véritable éclectique, comme on dirait aujourd'hui, Pierre Gringoire était de ces esprits élevés et fermes, modérés et calmes, qui savent toujours se tenir au milieu de tout. Race précieuse de philosophes auxquels la sagesse, comme une autre *Ariane*, semble avoir donné une *pelote de fil* qu'ils s'en vont dévidant depuis le commencement du monde à travers le *labyrinthe* des choses humaines. On les retrouve dans tous les temps, toujours les mêmes, c'est-à-dire selon tous les temps. » V. HUGO.

Ariane, tragédie de Thomas Corneille, et son chef-d'œuvre. Le ressort principal de cette pièce, c'est la pitié. La situation d'Ariane est très-touchante. Aussi, l'intérêt y est-il plus soutenu que dans le *Comte d'Essex*, du même auteur. L'action repose sur une tradition historique, qui se confond avec les légendes de la mythologie grecque. Les personnages sont Thésée et le roi de Naxos, qui jouent un triste rôle ; Phèdre et Pirithoüs, dont l'intervention est toute secondaire ; enfin, Ariane, qui remplit presque toute la pièce. La beauté de son rôle supplée à la faiblesse de tous les autres. Phèdre est sa rivale, et cette rivalité est conduite avec art. La marche du drame est simple et claire. L'auteur n'a eu recours à aucun incident extraordinaire ou bizarre. Ariane aime de l'amour le plus sincère, et elle est victime de la plus odieuse ingratitude. La compassion qu'elle inspire est profonde. Thésée n'a rien qui puisse faire excuser son abandon. Titus, dans *Bérénice*, Enée, dans *Didon*, s'abritent du moins derrière des raisons spécieuses. Toutes ces diverses circonstances provoquent une forte impression de douleur ; elles rendent le rôle d'Ariane, tel que l'auteur l'a conçu, aussi parfait que possible. La vérité de sentiment et d'expression y crée l'éloquence tragique, et l'auteur y atteint le but de toute œuvre d'art : l'émotion, qui fait jouer l'un des ressorts les plus propres à frapper le cœur humain, et à en faire jaillir la pitié. Le style. n'est pas sans beautés. Les sentiments sont presque toujours vrais ; l'expression a du naturel. Quelques endroits sont dignes de la plume de Racine.

Ariane fut vivement attaquée, le siècle suivant, par Palissot (*Journal de Paris*). Le critique parla de l'ouvrage avec un grand mépris. Voltaire a réhabilité cette pièce estimable, qui fait partie des richesses littéraires de la France. Voici comment il l'apprécie : « Une femme qui a tout fait pour Thésée, qui l'a tiré du plus grand péril, qui s'est sacrifiée pour lui, qui se croit aimée, qui mérite de l'être, qui se voit trompée par sa sœur et abandonnée par son amant, est un des plus heureux sujets de l'antiquité. Il est bien plus intéressant que la Didon de Virgile ; car Didon a bien moins fait pour Enée, et n'est point trahie par sa sœur. » Quant à la tragédie, elle ne doit la vie qu'à un petit nombre de passages très-naturels et très-touchants, et dont quelques-uns même sont fort bien écrits. « Le rôle d'Ariane, dit M. Hippolyte Lucas, composé de morceaux empruntés à Catulle, à Ovide, à la Didon de Virgile, et dans lequel se personnifie assez bien le sentiment de ces amantes délaissées que l'antiquité affectionnait ; ce rôle a des parties touchantes et fortes qui font oublier, par leur vérité, les défauts de l'ensemble. La tragédie d'*Ariane* possède aussi quelques vers heureux, que Racine, qui donnait alors *Bajazet*, n'aurait pas désavoués ; on y rencontre même une scène de génie entre les deux sœurs, Phèdre et Ariane, scène que l'auteur aurait rendue plus belle encore en tirant meilleur parti de l'arrivée et de l'embarras de Thésée. La crédulité d'Ariane, sa confiance dans Phèdre au moment où elle est trahie par elle, sont des traits de maître, dont le bon Thomas Corneille n'était pas prodigue. Peut-être est-ce son frère Pierre qui, dans l'intimité de travaux où ils vivaient, lui aura soufflé cette scène à travers la célèbre trappe qui donnait de la chambre de l'un dans celle de l'autre, et livrait passage à des hémistiches ou à des rimes rebelles. »

Boileau avait été beaucoup moins indulgent. Quand Thésée, résolu d'abandonner Ariane, propose à Phèdre de l'enlever, celle-ci, après une faible résistance, lui remontre cependant que son enlèvement va plonger le poignard dans le cœur d'une sœur chérie, et s'exprime en ces termes :

> Je la tue, et c'est vous qui me le faites faire.

Ce vers fait dresser les cheveux de la perruque blonde du critique, et il s'écrie : « Voilà qui donne beau jeu à tous les plaisants du parterre. Ah ! pauvre Thomas ! tes vers comparés avec ceux de ton frère aîné, font bien voir que tu n'es qu'un cadet de Normandie ! »

Le rôle d'Ariane a été joué successivement par la Champmeslé, Mlle Duclos et Mlle Clairon, et des anecdotes de théâtre se rattachent au jeu de chacune de ces grandes actrices : « La Champmeslé, écrit Mme de Sévigné, est quelquefois si extraordinaire, qu'en votre vie vous n'avez rien vu de pareil. C'est la comédienne que l'on cherche, et non la comédie. J'ai vu *Ariane*. »

Un soir que le rôle d'*Ariane* devait être joué par Mlle Duclos, qui y excellait, celle-ci, chargée déjà depuis plusieurs mois d'un fardeau qu'elle n'avait pas reçu de l'hymen, et qui touchait au terme prescrit par la nature, pria Dancourt, un de ses camarades, d'annoncer au public qu'une indisposition l'empêcherait de jouer pendant quelques jours. « Mais, ajouta-t-elle, avec précaution, avec ménagement, pour ne pas prêter à rire à ce malin parterre ; je vais rester là dans la coulisse, et pas un mot de ton discours ne m'échappera. » Dancourt s'avance gravement sur la scène, fait les trois saluts d'usage, se répand en excuses et en compliments, parle en termes vagues d'une indisposition de Mlle Duclos, et par un geste muet, mais très-expressif, il désigna le siége du mal. A l'instant, l'actrice soupçonneuse, qui l'observait à son insu, s'élance rapidement des coulisses, vole sur la scène, applique un vigoureux soufflet sur la joue de l'orateur, et, se retournant vers le parterre avec le même feu, elle dit: « *Messieurs, à demain*, Ariane. »

Mlle Clairon, qui excellait également dans ce rôle, reçut un jour un éloge bien flatteur ; et ce fut la sensibilité elle-même qui l'applaudit. Cette actrice jouait, sur le théâtre d'une de nos provinces méridionales, le rôle d'Ariane, Dans la scène où cette princesse cherche, avec sa confidente, quelle peut être sa rivale, à ce vers :

> Est-ce Mégiste, Eglé, qui le rend infidèle?

l'actrice vit un jeune homme qui, les yeux en pleurs, se penchait vers elle, et lui criait d'une voix étouffée : « *C'est Phèdre, c'est Phèdre.* »

Thomas Corneille écrivit cette tragédie en dix-sept jours, selon les uns; en quarante, selon d'autres, et l'on assure qu'il n'avait pas moins de facilité à retenir ses vers qu'à les composer. Tous ceux qui l'ont connu particulièrement ont été témoins que, quand il était prié de lire ses pièces dans quelque compagnie, ce qui était autrefois en usage, il les récitait mieux qu'aucun comédien n'aurait pu le faire, et il était si sûr de sa mémoire que souvent il ne portait point le manuscrit sur lui.

Ariane à Naxos, drame lyrique de Rinuccini, composé en 1608 pour les noces de François de Gonzague, prince de Mantoue, et de l'infante Marguerite de Savoie. Ce poëme parut supérieur aux premières compositions de l'auteur, et fut mis en musique par Claudio Monteverde, qui suivit avec docilité les intentions et les inspirations du poëte. Rinuccini porta son *Ariane* à Venise, et l'on croit que c'est le premier opéra sérieux qui y ait été représenté. Ce drame lyrique passa longtemps pour le vrai modèle du genre ; encore un siècle après, le monologue d'Ariane abandonnée était cité comme un chef-d'œuvre. Ce morceau est écrit avec beaucoup de sentiment, de naturel et d'abandon ; la chute des vers, la coupe des phrases, le retour des mêmes expressions de tendresse, étaient propres à faire naître les formes symétriques et régulières du chant, en même temps qu'ils peignaient le désordre et l'agitation de l'âme d'Ariane. Dans son ensemble, ce long passage semble modelé sur les scènes pathétiques des tragiques anciens, et surtout d'Euripide. Il paraît à son tour avoir servi de modèle à ces monologues passionnés qui ont fourni depuis de si beaux sujets au génie de la musique théâtrale ; et l'éloquent Métastase s'en est souvenu dans un air célèbre.

Ariane, opéra en cinq actes, paroles de l'abbé Perrin, musique de Cambert, représenté à Nantes en 1687, après l'avoir été à Londres, où le compositeur s'était retiré.

Ariane et Bacchus, opéra en cinq actes, paroles de Saint-Jean, musique de Marais, représenté à l'Académie royale de musique le 8 mars 1696. Au milieu des représentations de cet opéra, l'acteur qui jouait le rôle de Bacchus étant tombé malade, on prit pour le remplacer un de ces chanteurs subalternes accoutumés à être sifflés quand ils veulent sortir de la modeste sphère où leur talent les a placés. Ce dieu postiche parut et fut sifflé effectivement. Mais la couronne de pampre dont son front était orné lui donna de l'assurance, et sans se déconcerter, il dit dédaigneusement au parterre : « Je ne vous conçois pas ; pensez-vous que pour six cents livres qu'on me paye par année, j'irais vous donner une voix de mille écus. » Ces paroles enivrèrent toute la salle, qui applaudit à outrance.

Ariane et Thésée, opéra en cinq actes, paroles de Lagrange-Chancel et Roy, musique de Mouret; représenté à l'Académie royale de musique le 6 avril 1717.

Ariane dans l'île de Naxos, opéra en un acte, paroles de Molène, musique d'Edelmann, représenté par l'Académie de musique le 24 septembre 1782. La célèbre cantatrice Mme Saint-Huberti interpréta avec beaucoup de succès le rôle d'Ariane.

Ariane (REPRÉSENTATIONS DIVERSES D'). *Ariane* a exercé fréquemment le pinceau et le ciseau des artistes de l'antiquité et des temps modernes. Elle figure dans une foule de peintures de Pompéi et d'Herculanum ; quelques-unes la représentent au moment où elle remet à Thésée le peloton qui doit le guider dans le labyrinthe ; d'autres, et c'est le plus grand nombre, nous la montrent endormie sur sa couche dans une attitude plus ou moins voluptueuse, tandis qu'un vaisseau, fendant au loin les flots, emporte son infidèle amant. Ce dernier sujet a été traité d'une manière remarquable dans une peinture qui a valu le nom de *Maison d'Ariane* à une habitation de Pompéi où on l'a découverte, mais qui malheureusement est aujourd'hui fort détériorée. Il existe deux variantes de la même composition dans la *Maison du poëte*. L'image de la belle abandonnée se reproduit encore dans la *Maison du Labyrinthe* et dans le *Grand Lupanar*, où elle est tracée de façon à provoquer des idées lascives. D'autres peintures représentent Bacchus découvrant Ariane endormie. Cet épisode des aventures de la fille du roi de Crète a été sculpté en relief, dans un très-beau style, sur un sarcophage antique trouvé, en 1723, lors des travaux de reconstruction de la cathédrale d'Orte, et qui se voit aujourd'hui au musée Pio-Clémentin. Le même musée possède une urne colossale sur laquelle les deux amants sont représentés côte à côte, et deux bustes d'Ariane, dont l'un, plus grand que nature, a une expression magnifique. Mais la plus belle figure antique qui nous soit parvenue de cette héroïne est sans contredit l'*Ariane endormie* du musée Pio-Clémentin, statue couchée plus grande que nature. Un serpent enroulé autour du bras droit l'avait fait prendre pour une *Cléopâtre venant de se donner la mort*. Le savant Visconti dissipa cette erreur. Il fit remarquer que cette figure s'éloignait complétement du type des monnaies de Cléopâtre, et qu'elle avait, au contraire, la plus grande ressemblance avec une *Ariane surprise par Bacchus*, élégant bas-relief découvert par Volpato à Lunghezza, propriété des ducs Strozzi. Quant au serpent que l'on avait cru être l'aspic, il fut aisé de prouver que ce n'était qu'un bracelet; il existe dans plusieurs collections des bijoux antiques de cette forme. D'ailleurs, il suffit d'examiner avec la plus légère attention cette admirable statue, pour reconnaître qu'elle représente une femme endormie et pleine de vie, et non une morte. Le bras droit qui semble vouloir retenir le volage Thésée, la jambe gauche posée d'une façon voluptueuse, le désordre des vêtements, l'expression mélancolique du visage, tout révèle l'amante abandonnée, telle qu'elle apparut aux yeux de Bacchus arrivant à Naxos. Jamais peut-être le ciseau antique n'a déployé plus de délicatesse et en même temps plus de force : la physionomie respire à la fois la passion et l'accablement; l'attitude est pleine de langueur et de coquetterie ; l'arrangement des draperies dénote à lui seul un art consommé. Ce chef-d'œuvre, découvert sous le règne de Jules II, et acquis par ce pontife, inspira aux poëtes du temps, entre autres au célèbre Baldassare Castiglione, des vers enthousiastes.

Les modernes se sont emparés à leur tour de la fable d'Ariane. Nous en retrouvons les principaux épisodes dans deux peintures italiennes du XVe siècle, que possède le musée Napoléon III. Dans l'une, on voit, sur la gauche, Thésée couvert de son armure et recevant des mains d'Ariane le fil à l'aide duquel il doit se diriger; à droite, le héros est placé au milieu du labyrinthe et combat le Minotaure. L'autre tableau représente Thésée, toujours armé, s'éloignant du lit où Ariane est endormie; une suivante fait de vains efforts pour le retenir; il a hâte de gagner son vaisseau qui se balance, non loin de là, sur les flots bleus. Mais voici le dieu consolateur qui arrive du côté opposé; il est monté sur un char que traînent des chevaux à tête de serpent, et, autour de lui, s'agite un nombreux cortége de satyres et de bacchantes, parmi lesquels on distingue le vieux Silène, juché sur son âne. Ces deux compositions ne sont pas seulement intéressantes pour la manière dont l'antiquité y est rendue ; elles sont exécutées d'une façon vraiment remarquable pour l'époque.

Parmi les tableaux d'une date plus récente, il nous suffira de citer le *Bacchus à Naxos* et le *Bacchus et Ariane*, peintures célèbres du Titien, dont l'une appartient au *Museo del Rey* et l'autre à la *National Gallery*. Nous renvoyons pour leur description à l'ordre alphabétique de ces titres, sous lesquels on les désigne généralement.

Le musée de Cluny possède une *Ariane abandonnée*, statue en marbre du XVIe siècle, dans laquelle on a cru reconnaître Diane de Poitiers. Cette figure a été trouvée, il y a quelques années, dans la Loire, en face du château de Chaumont, château que Catherine de Médicis avait obligé Diane de Poitiers à accepter en échange de celui de Chenonceaux, dont elle l'avait dépossédée.

Ariane sur la panthère, groupe en marbre de Dennecker, musée de Francfort. Cet ouvrage, daté de 1814, passe pour une des merveilles de la statuaire allemande. Il a été fréquemment reproduit en bronze, en plâtre, en ivoire, etc. Ariane est étendue sur la croupe d'une panthère. Sa pose est élégante et gracieuse, quoiqu'un peu contournée. Les jambes sont très-belles, d'un dessin charmant et d'un modelé délicat; le torse est puissant et suave. La tête, à laquelle l'artiste a prétendu donner le type grec, est, en réalité, la plus faible partie de l'œuvre.

Ariane, statue en marbre, de M. Aimé Millet, musée du Luxembourg. Abandonnée par Thésée, la fille de Minos s'est affaissée sur elle-même dans une attitude d'une grande vérité et d'une grâce exquise. Tout trahit en elle le désespoir et l'accablement; mais sa douleur même la rend plus séduisante. Accoudée sur un rocher et voilant à demi son visage avec sa main, elle pleure au souvenir de l'ingrat Thésée. Par une allusion heureuse à la prochaine arrivée de Bacchus, l'artiste a mêlé des raisins mûrs à la chevelure de la pauvre abandonnée. Cette statue, l'un des morceaux les plus remarquables du salon de 1857, a obtenu le plus légitime succès. Quelques critiques ont reproché au visage de rappeler un peu trop le type moderne; mais il est assez expressif et assez noble pour pouvoir se passer d'être antique. « Je voudrais en effacer, a dit M. Paul de Saint-Victor, la grosse larme inscrite sur la joue : cette ponctuation de la douleur ne convient pas à la statuaire, qui doit exprimer, mais non souligner. Effacez cette larme, et vous aurez une statue de femme accomplie, large de contours, fine d'attaches, et de ce précieux sans mollesse qui distingue les meilleurs ouvrages de Canova. Le dos et la poitrine peuvent passer pour morceaux de maître : c'est du marbre fait chair; cela palpite, cela vit. »

ARIANISER v. n. ou intr. (a-ri-a-ni-zé — *arien*). Donner dans l'arianisme : *Il ne prétend pas avoir fait* ARIANISER *ces saints docteurs.* (Boss.)

ARIANISME s. m. (a-ri-a-ni-sme — rad. *Arius*). Hist. ecclés. Hérésie d'Arius et de ses sectateurs : *Sous l'empereur Constance, l'*ARIANISME *était la doctrine de la cour, il avait sa liturgie propre.* (Encycl.) *L'Afrique eut beaucoup plus à souffrir du zèle des Vandales pour l'*ARIANISME, *que de leur avarice et de leur cruauté naturelles.* (Machiavel.) *Les ennemis des jésuites crièrent à l'*ARIANISME. (D'Alemb.) *L'*ARIANISME *s'est éclipsé devant la triple auréole d'un Dieu unique.* (Frayssin.)

— **Encycl.** I. — EXPOSÉ SOMMAIRE DE LA DOCTRINE ARIENNE. On sait que, d'après l'enseignement catholique, nous sommes *obligés* de *croire* qu'il existe en Dieu tout à la fois *unité de substance* et *trinité de personnes*, que ces personnes, bien que distinguées sous les noms de *première*, *seconde* et *troisième*, ou de *Père*, *Fils* et *Saint-Esprit*, sont *également* parfaites, éternelles et incréées, en un mot absolument *égales* entre elles; que chacune d'elles possède la plénitude de la divinité ; enfin que le fondateur du christianisme n'est autre que la seconde de ces personnes, laquelle s'est *incarnée* dans le temps pour la *rédemption* du genre humain. Vainement la raison objecte-t-elle que *ce Dieu unique en trois personnes* ne saurait offrir à l'esprit une conception claire et consistante ; vainement parle-t-elle d'incompatibilité logique, de contradiction, on lui répond que cette obscurité est divine, on lui ferme la bouche avec un mot : *mystère*. L'évidence cartésienne n'a rien à faire ici. Inutile d'ailleurs de presser les termes orthodoxes, de chercher à en pénétrer le sens. Saint Augustin nous apprend qu'en disant *trois personnes*, on a parlé, non pour dire quelque chose, mais seulement pour ne pas rester muet. (Dictum est *tres personæ* non ut illud diceretur, sed ne taceretur.)

Pour montrer en quoi l'*arianisme* s'éloigne de la foi qui a prévalu dans l'Eglise, nous cite-